

FRANÇÊS PARA O CACD

INTERMEDIÁRIO 2

Prof. Igor Barca

Francês para a Diplomacia

Aula 1 - Le discours indirect



INTRODUCTION

Lorsque l'on rapporte des paroles prononcées par quelqu'un, il est rare qu'on les retranscrive mot pour mot - on emploie le discours indirect.

Le discours indirect permet de restituer le contenu d'un discours tout en changeant la forme de celui-ci. Il est introduit par des verbes de déclaration ou d'opinion.

Les verbes introducteurs peuvent permettre de nuancer le discours rapporté.

Il dit ...

Elle annonce ...

Il affirme ...

Elle demande ...

Il s'exclame ...

Elle raconte ...

Il explique ...

Elle prétend ...

Il expose ...

Elle croit ...

Il juge ...

EXEMPLE

Amandine est dans le café où Jean travaille. Il lui raconte la chose suivante : « J'ai vu une animatrice de télé. Elle est venue ici hier et a mangé une glace. Je l'attendrai demain. »

Une semaine plus tard, Amandine téléphone à une amie : « J'ai vu Jean au café il y a quelques jours. Il a dit qu'il avait vu une animatrice de télé. Il a raconté qu'elle était venue au café le jour précédent et qu'elle avait mangé une glace. Il a dit qu'il l'attendrait le lendemain. »

TRANSFORMATION - DU DISCOURS DIRECT AU DISCOURS INDIRECT

La transformation du discours direct en discours indirect entraîne des changements grammaticaux :

- modification des pronoms

Il a dit : « J'ai vu une animatrice de télé. »

→ Il a dit qu'il avait vu une animatrice de télé.

- modification des verbes : utilisation de la 3e personne à la place de la 1re personne, concordance des temps (voir ci-dessous)

Il a dit : « Je l'attendrai demain. »

→ Il a dit qu'il l'attendrait le lendemain.

- modification des marqueurs de temps, si besoin

Il a dit : « Elle est venue ici hier. »

→ Il a dit qu'elle était venue le jour précédent au café.

CONCORDANCE DES TEMPS

- Si le verbe de la phrase introductive est au présent (par exemple il raconte), les temps du discours restent les mêmes. Dans certains cas il faut changer la personne du verbe (1re personne → 3e personne).

Il raconte : « Je pense à elle depuis hier. »

→ Il raconte qu'il pense à elle depuis hier.

- Si le verbe de la phrase introductive est à un temps du passé (par exemple *il racontait*), il y a modification des temps du discours.

LES ÉCHANGES DES TEMPS VERBAUX

- Si le verbe introducteur est au **présent** ou au **futur de l'indicatif**, aucun changement ne s'impose.

Il lui assure : « Je suis sincère. » → Il lui assure qu'il est sincère

Le professeur nous demandera : « Étiez-vous attentif ? » → Le professeur nous demandera si nous étions attentif.

- Si le verbe du discours direct est au **mode impératif** nous avons le choix entre deux possibilités :

— remplacer l'impératif par l'infinitif précédé par une préposition.

Il lui dit : « Viens chez moi. » → Il lui dit de venir chez lui.

— remplacer l'impératif par le mode subjonctif.

Il lui dit : « Viens chez moi. » → Il lui dit qu'il vienne chez lui.

● Quand le verbe introducteur est à un temps du passé (n'importe lequel) et que :

— le verbe du discours direct est au **présent** ou à l'**imparfait**, lors du passage du discours direct au discours indirect le temps du verbe est l'imparfait ;

Il a dit : « Je voulais boire. » → Il a dit qu'il voulait boire.

— le verbe du discours direct est au **plus-que-parfait**, lors du passage du discours direct au discours indirect le temps ne change pas ;

Il a dit : « Je m'étais trompé. » → Il a dit qu'il s'était trompé.

— le verbe du discours direct est au **passé simple** ou au **passé composé**, lors du passage du discours direct au discours indirect le verbe se met au plus-que-parfait ;

Jean affirma : « Mon frère mangea (a mangé) son fruit. » → Jean affirma que son frère avait mangé son fruit.

— le verbe du discours direct est au **futur simple**, il se met au conditionnel présent lors du passage du discours direct au discours indirect ;

L'employé déclara : « Je démissionnerai. » → L'employé déclara qu'il démissionnerait.

— le verbe du discours direct est au **futur antérieur**, il se met au conditionnel passé ;

Il l'a assuré : « Je serai arrivé avant toi. » → Il l'a assuré qu'il serait arrivé avant lui.

— le verbe du discours direct est au **subjonctif présent**, il se met au subjonctif imparfait lors du passage du discours direct au discours indirect ;

Il a dit : « Il faut qu'il comprenne. » → Il a dit qu'il fallait qu'il comprît.

— le verbe du discours direct est au **conditionnel présent ou passé**, il garde le même temps et le mode.

Elle pensa : « Elle aurait pu partir. » → Elle pensa qu'elle aurait pu partir.

LES ÉCHANGES DES ADVERBES ET DES INDICATEURS DE TEMPS

- Quand le verbe introducteur est à un temps du passé, des changements sont opérés au niveau des adverbes et des indicateurs de temps :

— Aujourd'hui → ce jour-là.

Il lui a demandé : « Viens-tu aujourd'hui ? » → Il lui a demandé s'il venait ce jour-là.

— Hier → la veille.

Jeanne a interrogé son fils : « As-tu bien dormi hier ? » → Jeanne a interrogé son fils s'il avait bien dormi la veille.

— **Demain → le lendemain.**

Il annonça : « Je viendrai demain. » → Il annonça qu'il viendrait le lendemain.

— **Après demain → le surlendemain.**

Claudine a annoncé à son mari : « Je voyagerai après demain. » → Claudine a annoncé à son mari qu'elle voyagerait le surlendemain.

— **Ici → là-bas ou là.**

Paul demanda à sa femme : « Seras-tu ici le jour de ton anniversaire ? » → Paul demanda à sa femme si elle serait là le jour de son anniversaire.

— Dans quelques jours → quelques jours plus tard.

La directrice déclara : « La nouvelle employée arrivera dans quelques jours. »

→ La directrice déclara que la nouvelle employée arriverait quelques jours plus tard.

- Si le verbe introducteur est au présent ou au futur aucun changement ne s'impose (au niveau des temps, des modes, adverbess et des indicateurs de temps).

L'enfant demande à son père : « Quand nous irons au spectacle demain ou dans quelques jours ? » → L'enfant demande à son père quand ils iront au spectacle demain ou dans quelques jours.

L'INTERROGATION INDIRECTE

INTRODUCTION

L'interrogation indirecte permet d'introduire une question dans une phrase, de rapporter des propos interrogatifs. Elle est souvent introduite, entre autres, par les formules suivantes :

Je ne sais pas ...

Il demande ...

Je ne comprends pas ...

Elle voudrait savoir ...

Pouvez-vous me dire ... ?

Je ne te dis pas ...

Voici ...

Voilà ...

Passer de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte provoque des changements grammaticaux et de ponctuation :

- la subordination par la conjonction si ou par un mot interrogatif (quand, pourquoi, comment, etc.)
- la suppression de la forme interrogative (place des mots, ponctuation)
- des changements de temps et de pronoms personnels

LA STRUCTURE DE LA QUESTION INDIRECTE

La structure de l'interrogation indirecte est différente de l'interrogation directe - le sujet et le verbe ne sont pas intervertis. Le mot interrogatif est donc suivi de la même structure que celle de la phrase affirmative simple : sujet – verbe – complément.

Dans les questions indirectes le sujet est donc précédé du mot interrogatif.

Quand a-t-il du temps ? → Je ne sais pas quand il a du temps.

L'inversion est pourtant fréquente lorsque le sujet est un nom (et non un pronom) et que le verbe n'a pas de complément.

Où est la station de métro ? → Je vais lui demander où est la station de métro.

L'INTERROGATION INDIRECTE AVEC SI

L'interrogation totale (appelant la réponse oui ou non), c'est-à-dire une question sans mot interrogatif, est introduite par si.

Vient-elle demain ? - Il demande si elle vient demain.

Il y a élision de si (s') devant les pronoms personnels il et ils.

Je ne sais pas s'il est content.

LA PONCTUATION

Lorsqu'il s'agit d'une interrogation indirecte, on supprime le point d'interrogation et on utilise un point à la place de celui-ci. Le point d'interrogation ne reste que si la question indirecte est comprise dans une question directe.

Pouvez-vous me dire comment s'appelle cette rue ?

TRANSFORMATION – DE L'INTERROGATION DIRECTE À L'INTERROGATION INDIRECTE

La transformation de l'interrogation directe en interrogation indirecte entraîne des changements grammaticaux :

- modification des pronoms

Il demande à sa mère: « As-tu vu l'animatrice de télé? »

→ Il demande à sa mère si elle a vu l'animatrice de télé.

Sandrine demande à Paul: « As-tu vu mon parapluie? »

→ Sandrine demande à Paul s'il a vu son parapluie.

- modification des verbes. Ici: utilisation de la 3e personne à la place de la 2e personne, concordance des temps.

Elle demande à son collègue : « Veux-tu manger à la cantine avec moi ? »

→ Elle demande à son collègue s'il veut manger à la cantine avec elle.

- modification des marqueurs de temps, si besoin.

Il demanda : « Est-elle venue ici hier ? »

→ Il demanda si elle était venue au café le jour précédent.